

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction de la sécurité de l'aviation civile

Décision du 3 septembre 2024

portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au comité social de service à compétence nationale et à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail de la direction de la sécurité de l'aviation civile

NOR : TREA2419820S

(Texte non paru au Journal officiel)

Par décision du directeur de la sécurité de l'aviation civile, en date du 3 septembre 2024 :

I.- Sont nommés au comité social de service à compétence nationale auprès du directeur de la sécurité de l'aviation civile :

1° En qualité de représentants de l'administration :

En qualité de Président : M. Richard Thummel, directeur de la sécurité de l'aviation civile ou son représentant ;

En qualité de responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines : Mme Naïma Lagdaa, directrice « ressources et compétences » à l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile, ou son représentant.

2° En qualité de représentants du personnel :

a) Membres titulaires :

Au titre de l'organisation syndicale UNSA Aviation civile : M. Alain Belliard, Mme Hauteclaire Simonet et Mme Pascale Robert.

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO : M. Eric Lallis, Mme Gwendolyne Bretagne et Mme Anne Giacometti-Lizot.

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT : M. Laurent Poncet et Mme Estelle Massieux.

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT : Mme Annie Folio et M. Mathurin Antoine.

b) Membres suppléants :

Au titre de l'organisation syndicale UNSA Aviation civile : Mme Annette Fritsch-Cornet, M. Arnaud Bord et M. Quentin Blaquièrè.

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO : Mme Marie-Pierre Mussi, M. Jean-Yves Piéri et M. Gilles Raymond.

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT : M. Yoann Pierre et M. Adrien Thierry de Maugras.

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT : M. Jean-Christophe Saluste et M. Jean-Michel Roussel.

II.- Sont nommés à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail instituée auprès du comité social de service à compétence nationale de la direction de la sécurité de l'aviation civile :

1° En qualité de représentants de l'administration :

En qualité de Président : M. Richard Thummel, directeur de la sécurité de l'aviation civile ou son représentant ;

En qualité de responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines : Mme Naïma Lagdaa, directrice « ressources et compétences » à l'échelon central de la direction de la sécurité de l'aviation civile, ou son représentant.

2° En qualité de représentants du personnel :

a) Membres titulaires :

Au titre de l'organisation syndicale UNSA Aviation civile : Mme Hauteclaire Simonet, Mme Pascale Robert et M. Arnaud Bord.

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO : M. Eric Lallis, Mme Marie-Pierre Mussi et Mme Anne Giacometti-Lizot.

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT : Mme Estelle Massieux et M. Yann Pierre.

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT : M. Mathurin Antoine et M. Jean-Christophe Saluste.

b) Membres suppléants :

Au titre de l'organisation syndicale UNSA Aviation civile : M. Francisco Segura, Mme Annette Fritsch-Cornet et Mme Dorothée Garnotel.

Au titre de l'organisation syndicale FEETS-FO : Mme Gwendolyne Bretagne et M. Jean-Yves Piéri.

Au titre de l'organisation syndicale USAC-CGT : M. Adrien Thierry de Maugras et Mme Sylvie Goudet-David.

Au titre de l'organisation syndicale SPAC-CFDT : M. Dominique Espéron et M. Jean-Michel Roussel.

III.- La décision du 6 mars 2024 portant nomination des représentants de l'administration et du personnel au comité social de service à compétence nationale et à la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail de la direction de la sécurité de l'aviation civile est abrogée.